

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. IX.

MONTREAL, SEPTEMBRE 1890.

N° 5.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Congrès des inspecteurs d'écoles.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Des qualités de l'enseignement—De la mémoire—Lecture expliquée—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger, Corrections—Etymologies—Exercices de calcul.—LECTURE POUR TOUS: La province de Québec—La cour du roi Pétaud—Conseils à mettre en pratique—Variétés—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE: *Nouvel abrégé de géographie physique, politique, etc.*—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1890), d'ériger la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska, sous le nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Victoire, dans le comté d'Arthabaska, avec les mêmes limites que celles décrites dans le dit statut, le tout pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1890), d'ériger en municipalité scolaire la ville de Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska, avec les limites qui lui sont assignées dans la statue sanctionnée le deux d'avril courant, intitulé: "Loi constituant en corporation la ville de Victoriaville, et érigeant la municipalité de la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska," et ce, sous le nom de la municipalité de la ville de Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 juillet dernier (1890), de détacher de la municipalité scolaire du "Bas du bord de l'eau de Saint-Martin," dans le comté de Laval, les lots suivants du cadastre de la paroisse de Saint-Martin, savoir: Nos 279, 290, 291 et 295, et les annexer à la municipalité scolaire de "Pont Viau," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection d'une municipalité scolaire.

Eriger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Séverin," la nouvelle paroisse de "Saint-Séverin," dans le comté de Champlain, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du onze d'avril dernier (1890).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 8 août dernier (1890), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Napierville, Saint-Rémi.— M. Rémi Poupard, en remplacement de M. P. A. Ogleman.
Comté d'Ottawa, Sainte-Valérie de Ponsonby.— M. Jean-Baptiste Proulx, en remplacement de M. Oswald Coursolles.

Comté de Pontiac, Témiscamingue.— M. Charles Morin, en remplacement de M. Moïse Miron.

Syndics d'écoles.

Comté d'Ottawa, Eardley.— Le révérend M. François Philibert Beauchamp, en remplacement de M. Edmond Lamoureux.—

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de faire les nominations sui-